

Supplément hebdomadaire des
DOCUMENTS du PROGRÈSADMINISTRATION :
Imprimerie F. RUEDI
Lausanne

3, Jumelles — Tél. 12-44

La Voix de l'Humanité

Organe de la « Ligue pour la défense de l'Humanité
et pour l'organisation de son progrès »

ABONNEMENTS :

Edition hebdomad. : Suisse,
3 fr. par an ; autres pays,
5 fr. par an.Avec la Revue internationale
« Les Documents du Progrès » :
France et Suisse, 7 fr. par
an ; autres pays, 10 fr. par an.

Le numéro : 5 cent.

Comité d'action suisse de la Ligue : Dr Auguste FOREL ; A. SUTER, vice-président du Conseil communal de Lausanne ; Dr R. BRODA ; O. NIPPOLD, ancien professeur à l'Université de Berne ; F. RUEDI, ancien député du Grand Conseil vaudois, Lausanne ; E. PEYTREQUIN, prés. du cons. d'adm. du journal « La Libre Pensée internationale » ; H. WASSERMANN, vice-président de l'Ordre pour l'Action sociale et morale, Lausanne ; E. GUINAND, de la Société vaudoise de la Paix ; H. HODLER, président de l'Association Espérantiste, Genève, etc.

Président de la Ligue : Dr R. BRODA, directeur des « Documents du Progrès ».

Comité de patronage international : Ferd. BUISSON, prés. de la Ligue des Droits de l'Homme, Emile CORRA, prés. de la Société positiviste (Paris) ; Ramsay MACDONALD, de la Chambre des Communes ; W. FOERSTER, prés. du Bureau intern. des poids et mesures ; Emile VANDERVELDE, ministre belge ; CASTBERG, ministre norvégien ; Dr de Magalhães LIMA, ministre de l'Instruction publique, Lisbonne, etc.

Prière d'envoyer à M. Fr. Ruedi, membre du Comité d'action, Lausanne, Jumelles 3, tout ce qui concerne la rédaction de la « Voix de l'Humanité ».

Nos appels à la conscience de chaque nation se publiant en sa langue, nous prions nos lecteurs de consulter les autres organes de notre Ligue pour se rendre compte de son but impartial.

Conférence

pour la Défense de l'Humanité et la Sauvegarde de son avenir

BERNE, 27-30 MAI 1915

Jeudi 27 mai, à 8 h. 1/2 du soir, Hôtel Bristol.

Réception des délégués par le président de la Ligue pour la défense de l'humanité et pour l'organisation de son progrès.

Vendredi 28 mai, à 9 h. du matin.

Salle des séances du Bureau international de la paix.

Délibération sur : 1. L'idéal de l'humanité et son rapport avec l'idée de patrie. L'application des principes humanitaires (remerciements à la Suisse). Rapporteur : R. Broda. — 2. L'atteinte portée aux intérêts collectifs de l'humanité de par la crise actuelle. Rapport sur la destruction des richesses, les pertes humaines, la destruction des œuvres d'art. (Dr Ferd. Vetter), l'atteinte portée à la sainteté des traités (Dr R. Broda), aux relations internationales (Lionel-H. Orton Wyon).

Vendredi après midi, à 3 h.

Débats sur les dangers qui, nés de la crise actuelle, nous menacent de guerres futures : a) Annexions. Rapporteurs : Gustave Hubbard, ancien député de la Seine (Paris), Dr Aug. Forel, E. Vogtherr, du Reichstag allemand ; b) Fomentation d'une haine durable entre les peuples. Rapporteurs : G. Hubbard (Paris), O. Umfried, vice-président de la Société allemande de la paix, baron Wrangel (de Russie), M. Umamo, président de la Société de la paix (Rome), Lionel-H. Orton Wyon (Angleterre).

Vendredi soir, à 8 heures.

Réunion amicale au Restaurant Innere Enge. Tram Bruchfeld n° 9.

Samedi matin, à 9 h.

Salle des séances du Bureau international de la paix.

Débat sur les préjudices pour les intérêts collectifs de l'humanité naissant de l'anarchie des peuples. Peut-elle être remplacée par un état de droit international ? Rapporteurs : G. Hubbard, O. Umfried, Dr A. Forel, Dr Bucher-Heller, président de la Société suisse de la paix, Enrico Bignani, directeur de la revue « Cœnobium ». — Propositions pour les reconstructions de l'avenir. Rapporteur : Edmond Guinand.

Samedi après midi, à 3 h.

Débat sur la possibilité d'organiser d'une manière méthodique la résistance contre les atteintes au salut et au progrès de l'humanité. — Vote sur l'institution d'une commission permanente pour la protection des intérêts menacés de l'humanité. Rapporteur : R. Broda.

Samedi soir, à 8 h. 1/2.

Soirée littéraire chez Mme van Rees, Altenbergstr. 120.

Dimanche 30 mai.

Excursion au lac de Thoune.

PROJETS DE RESOLUTIONS

La Ligue pour la défense de l'humanité et pour l'organisation de son progrès proposera, par l'organe de son président, le Dr R. Broda, à l'acceptation de la Conférence internationale de Berne, les sept résolutions suivantes :

1° L'assemblée internationale des délégués — représentant des associations de progrès social et moral de France, d'Italie, d'Angleterre, de Russie, d'Allemagne, d'Autriche, de Suisse et de Hollande — réunie dans la salle du Bureau international de la paix à Berne, exprime ses sentiments de vive reconnaissance au peuple et au gouvernement suisses pour leur application généreuse des principes humanitaires et particulièrement pour les soins accordés aux internés civils et aux grands blessés.

Elle les remercie d'avoir maintenu une tradition humanitaire et désintéressée à travers toutes les horreurs de la guerre et d'avoir ainsi montré aux générations futures un exemple de solidarité humaine.

2° L'assemblée internationale des délégués émet les vœux suivants : Que l'idéal de l'humanité et ses bases historiques trouvent leur place dans le programme scolaire de tous les pays et qu'ils complètent l'enseignement d'un patriotisme national qui vise l'épanouissement pacifique de toutes les forces de la patrie ; ceci pour créer un contre-poids, dans la mentalité des masses, contre les instincts de guerre offensive.

3° Que la sainteté des traités soit entourée de toutes les garanties morales (opinion universelle) et matérielles (justice internationale), afin de rendre impossible le retour d'actes choquants, tels que la violation de la neutralité belge.

4° Que le traité de paix futur ne reconnaisse aucune annexion d'un pays quelconque contre la volonté de ses habitants, annexion qui pourrait amener le danger de guerres futures de revanche et de libération.

5° Qu'on cesse de propager une haine durable entre les peuples (qui nous menacerait de guerres nouvelles, encore plus « scientifiques », encore plus horribles que celle actuelle) par la description systématique des cruautés attribuées à tort ou à raison à la partie adverse.

6° Que l'anarchie internationale soit remplacée par une Confédération de toutes les nations civilisées ayant une cour de justice régulière et un Conseil supérieur, appelé à examiner tous les conflits naissants, sortant de la sphère juridique.

7° Que l'opinion universelle s'éveille à la compréhension des dangers qui menacent les intérêts collectifs et l'avenir de l'humanité et que les associations de progrès moral et social de tous les pays s'unissent en vue d'une défense commune du patrimoine humain.

Que veut-on obtenir par les armes ?

Dans notre numéro du 10 mai, nous avons fait voir qu'un échange de vues sur cette grave question pourrait peut-être éliminer beaucoup de malentendus qui existent entre les nations, montrer l'identité de certaines revendications et faire ressortir les grands courants de l'époque.

Partant de ce point de vue, nous avons adres-

sé la question suivante à plusieurs personnalités françaises et étrangères :

« Quels sont les changements de la carte politique et dans l'organisation du monde que vous attendez de la paix future, après le succès des « armes ? »

Nous publions ici après les réponses qu'on a bien voulu nous envoyer, mais il va sans dire que ces opinions contradictoires n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et que nos propres opinions diffèrent sensiblement de plusieurs thèses exposées par nos correspondants. Nous publions ces réponses à TITRE DOCUMENTAIRE.

La Réd. de la « Voix de l'Humanité ».

Réponse de M. G. Desdevises du Dezert,
professeur à l'Université de Clermont, doyen honoraire.

A vos formidables questions, voici la réponse que, simple Français patriote, mais ami de la justice et de la paix, je proposerais en écoutant la voix de ma conscience.

Pour moi, les auteurs principaux de cette abominable guerre, ceux qui porteront dans l'histoire la responsabilité morale des malheurs et des haines, sont les gouvernants d'Allemagne et d'Autriche. Les peuples d'Allemagne, d'Autriche et de Hongrie, savamment « cuisinés », j'irais jusqu'à dire « empoisonnés », par les sectaires pan-germanistes, se sont faits les instruments dociles des ambitions coupables de leurs maîtres.

Que les empires du centre, que les peuples allemand, autrichien, hongrois aient leur place au soleil, leur place dans la Confédération européenne, c'est la justice même. — Qu'ils soient les maîtres de tous les autres peuples européens, massacrés, ruinés, asservis, calomniés, injuriés et menés par eux au bâton, c'est une idée monstrueuse et barbare, contre laquelle quatre peuples européens se sont déjà insurgés, contre laquelle l'Europe entière devrait se soulever. Et cette révolte universelle est, elle aussi, la justice même.

De là suit que la paix future, pour être juste et durable, doit laisser aux empires du centre tout ce qui est réellement allemand, autrichien et hongrois, et ruiner de fond en comble leur rêve outrageant d'hégémonie universelle.

Ce résultat sera obtenu par des cessions territoriales, des indemnités pécuniaires et l'instauration d'un nouveau régime européen.

Les cessions territoriales ne doivent être que la simple restitution des biens mal acquis. Elles comporteront pour l'Allemagne l'abandon de la Pologne prussienne, du Schleswig et de l'Alsace-Lorraine ; pour l'Autriche la rétrocession de la Galicie et de Cracovie, de la Bukovine et de la Transylvanie, de la Bosnie et de l'Herzégovine, du Trentin, de l'Istrie et de la Dalmatie. On pourrait étudier la question de l'indépendance de la Bohême et de la Moravie, laisser, au besoin, l'Etat bohême-morave sous le sceptre des Habsbourg et rattacher les pays catholiques allemands à l'Autriche-Hongrie.

Les empires du centre doivent prendre à leur compte les frais de la guerre, réparer les dommages causés par leurs troupes en Russie, en Belgique et en France, payer des dommages-intérêts aux nations injustement attaquées par eux. Le

paiement de ces sommes énormes serait réparti sur autant d'années qu'il le faudrait pour ne point arrêter la vie économique des empires du centre.

Ils se sont servis de l'épée, ils doivent être punis par l'épée. Ils ont violé la neutralité de la Belgique, c'est en les réduisant eux-mêmes à la condition d'Etats neutres que l'on assurera le mieux la paix du monde et qu'on leur permettra à eux-mêmes de se remettre le plus aisément de la terrible crise qu'ils ont imprudemment amenée.

Toutes les nations européennes formeront une grande Confédération fraternelle, fondée sur le principe de l'autonomie de chaque nation et de leur égalité devant le droit public européen. Toutes ont droit à leur libre développement intellectuel et économique. Pour défendre la Confédération et pour maintenir l'ordre à l'intérieur, une force internationale considérable est nécessaire. Soldats et matelots seront fournis par les membres actifs de la Confédération (Russie, Angleterre, France, etc.). Les dépenses militaires seront payées par les membres neutres, parmi lesquels on inscrira en première ligne l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie. Cette situation pourra d'ailleurs, et même devra cesser le jour où les nations allemande, autrichienne et hongroise auront abdicqué sincèrement leurs idées de tyrannie universelle et recouvré le sentiment chrétien du respect d'autrui. « Hoc foret in votis ».

Réponse de M. Th. Gaubert,

secrétaire du Syndicat des infirmiers des asiles, Paris

Je me fais un devoir de répondre aux questions posées par votre estimable journal.

L'état actuel de la lutte, l'acharnement des adversaires, font prévoir une guerre sans merci; guerre immonde s'il en fut et inutile, puisque les gouvernements belligérants déclaraient avant les hostilités : « Pas de conquêtes » et, à l'appui de ces déclarations, le tsar donnait l'indépendance au royaume de Pologne.

Il y a un siècle, Napoléon succomba sous les armées de l'Europe entière pour avoir voulu imposer sa dictature. Le kaiser et sa « kultur » succomberont à leur tour.

A la fin des hécatombes, au milieu de la ruine et de la désolation générales, lors de la discussion de la paix, nous demanderons qu'à côté des assises des diplomates se tiennent les assises des délégués de l'Internationale. Telle, d'ailleurs, est la décision de la Confédération générale du travail française, sur la proposition de la centrale syndicale ouvrière d'Amérique.

Nous sommes contre toute annexion brutale de territoire. Ce procédé contient les germes de guerre. La volonté des habitants d'une contrée doit dicter les frontières géographiques. Les races, les mœurs, la religion des peuples doivent inspirer le tracé de la nouvelle carte. Le démembrement d'un pays ayant les mêmes mœurs politiques amènerait forcément le retour à de nouvelles tueries, d'autant plus effroyables que tous les progrès de la science sont mis au service de l'œuvre de destruction humaine.

Nous demandons le désarmement général et la création d'une police internationale, le recours à l'arbitrage pour tous les conflits internationaux.

La paix ne sera pleinement assurée que par le développement de l'organisation internationale des travailleurs. Plus l'Internationale ouvrière sera puissante, plus elle prendra part aux affaires intérieures et extérieures de chaque nation; plus elle sera en mesure de découvrir et de déjouer les intrigues capitalistes et impérialistes qui allument les conflits; plus elle sera de taille à détourner les courants d'opinions viciés, créés par une presse servile et aux mains des puissants. Plus les peuples seront éduqués, plus la guerre entre peuples sera impossible.

Voilà pourquoi nous proclamons notre foi destructible dans l'Internationale, parce que là est le salut, malgré l'accroc actuel.

Réponse de M. A. Hamon,

professeur au Collège libre des sciences sociales, Paris et à l'Université nouvelle, Bruxelles.

D'abord, la victoire des alliés occidentaux (Grande Bretagne avec ses Dominions, France, Belgique, Italie) sur les puissances centrales est certaine. C'est donc après le succès des armes des alliés de l'ouest qu'il y a à prévoir un changement de la carte politique et de la constitution mondiale.

La première chose à exiger de l'Allemagne, c'est le désarmement pour qu'elle ne recommence pas le jeu actuel dans vingt ou quarante ans. Mais le désarmement de l'Allemagne ne peut être effectif, réel, que si TOUTES les nations désarment. C'est, je crois, le désir de 80 % des Français et si la guerre dure encore un an, comme c'est possible, 98 % des Français voudront cela. Tous les Belges le veulent. Je crois que 95 % des Britanniques le désirent, le veulent. — Quant aux Russes, il est probable que le peuple et la bourgeoisie veulent aussi le désarmement, mais la noblesse, les militaires professionnels, en voudront-ils? Grosse question. Cependant, vu la volonté des neutres appuyant les occidentaux et la pauvreté en or de la Russie et son épuisement après la guerre, je crois qu'elle cédera et que l'humanité obtiendra le désarmement. Les conditions économiques, les dettes — au moins 150 milliards de francs et peut-être 250 milliards si la guerre dure jusqu'en août 1916 — OBLIGERONT à ce désarmement, car les peuples ne pourront supporter le fardeau de la paix armée et de l'amortissement des 250 milliards de dette.

Pour maintenir la réalité du désarmement et empêcher des rois ou kaisers d'armer en cachette, il faudra NECESSAIREMENT une police INTERNATIONALE et un organisme directeur international. Ce sera une nécessité. Et ce sera un embryon de conseil amphictionique. C'est fatal, inévitable, même en dépit des oppositions des gouvernants autocratiques. Au congrès de la paix seront les belligérants et peut-être les neutres, ou tout au moins certains neutres, comme les Etats-Unis. La destruction de la « Lusitania » par les Allemands sert énormément la cause de la paix, car elle fait que les Etats-Unis sont presque entraînés dans l'orbite guerrière, et cela crée l'obligation pour les alliés de les admettre au congrès de la paix. C'est un formidable appoint pour les intérêts démocratiques.

L'obligation de la création d'une sorte de conseil international, maître de la police internationale, entraînera pour ce conseil la fonction d'empêcher, d'arbitrer et enfin de juger des conflits entre nations. Il sera impossible d'éviter cela si on désarme, car il n'y a nul autre moyen de résoudre les conflits entre collectivités nationales.

LA CLEF DE VOUTE DE TOUT L'EDIFICE MONDIAL D'APRES LA GUERRE EST DONC LE DESARMEMENT. C'est lui que les peuples doivent exiger s'ils ne veulent pas, dans un quart ou un demi-siècle, voir recommencer la folie actuelle, sur des bases encore plus étendues et avec des moyens encore plus perfectionnés.

Une autre conséquence du désarmement (terrestre et naval), c'est la quasi disparition du militarisme et, par suite, la diminution considérable du système éducatif basé sur la crainte. A la discipline imposée par la terreur de la punition succédera, le temps s'écoulant, la discipline créée par chacun pour lui-même, d'après la raison.

Voilà, je crois, le premier changement de constitution des nations du monde (l'Asie comprise) qui résultera de cette guerre.

Les groupements nationaux seront autres. Certainement, l'empire d'Autriche-Hongrie aura vécu. Je crois à l'agrégation des groupes slaves (Tchèques et Moraves; Pologne (les trois réunis); Jougo-Slaves et Serbes), à une Hongrie autonome et à une Autriche allemande unie à l'Allemagne, mais celle-ci diminuée de l'Alsace-Lorraine, du

Schleswig, de la Posnanie. Il est à désirer que les populations soient consultées et je crois que les démocraties occidentales voudront cette consultation par referendum. Mais il y aura opposition des éléments conservateurs, catholiques, royalistes, réactionnaires de ces nations occidentales. Pourtant, il leur sera difficile de ne pas céder, car le désarmement, en supprimant l'intérêt autocratique d'avoir une GRANDE nation, permet aux divers groupes de s'agréger les uns les autres selon leur affinité. Le désarmement limera les dents à l'autocratie russe et son INTERET sera alors d'acquiescer à la formation de groupes autonomes slaves, fédérés librement.

La difficulté gît dans le fait que, dans les régions balkaniques et de l'Adriatique, les nationalités s'entremêlent fortement : Italiens, Jougo-Slaves, Grecs, Bulgares, Roumains. Il n'y aurait aucune difficulté si les collectivités étaient laissées à elles-mêmes, sans intervention de gouvernants plus ou moins imprégnés d'esprit autocratique : rois, tsars, princes. Il se formerait en effet des groupements comme la Suisse, où des citoyens de langues diverses s'entendent fort bien, comme le South Afrika, où Boërs et Anglais vivent fraternellement. Mais là encore le désarmement entraînera sa conséquence : la destruction de l'idéal d'agrandir son territoire par la force des armes. Les rois et tsars ne pourront plus augmenter leurs possessions par les armes; alors ils seront bien obligés de laisser les peuples disposer d'eux-mêmes et d'avoir une politique de liberté, au lieu d'une autorité imposée par la force.

Pour me résumer, car cette réponse est déjà fort longue, je suis convaincu que la guerre mondiale aura pour conséquence un accroissement du principe de liberté dans la direction des hommes, une diminution des régimes autoritaires, conséquence du désarmement nécessaire et inéluctable. La carte politique du monde sera donc modifiée par suite des groupements nouveaux en Europe et de la perte des colonies pour l'empire d'Allemagne, sinon de toutes, au moins d'une partie. Mais il est difficile de préciser ces modifications, surtout dans les Balkans, l'Asie-Mineure.

La sanction pour empêcher l'armement serait en mains de l'organe directeur-administrateur international, agissant comme juge et ayant sa police. Cette sanction peut et devrait être la mort pour les gouvernants du pays qui se serait armé et les propriétaires des usines qui auraient fabriqué, fourni les armes et les munitions. Ce n'est pas comme pénalité que la mort devrait être donnée, mais comme seul et unique moyen de se débarrasser d'êtres nuisibles à la collectivité. Tigres et vipères à face humaine, ces êtres seraient tués tout comme on tue les tigres et les vipères dans les bois, pour s'en débarrasser et non pour les punir.

Réponse de M. Alfred-H. Fried,

Directeur de la *Friedenswarte*, lauréat du Prix Nobel, Vienne.

Je n'exige de la paix future aucune modification de la carte politique du monde. Je n'exige qu'une transformation des cervelles de nos contemporains, une orientation nouvelle de leur manière de penser.

Réponse de M. Adolphe Hoffmann,

membre de la Diète prussienne, Berlin.

Vous me demandez : Quels sont les changements de la carte politique que vous attendez de la paix future? Je réponds : AUCUN, car, à mon avis, une paix durable est liée à la condition que, lors de la conclusion de la paix, aucun germe de discorde future ne soit semé. Dans tous les cas, il ne faudrait pas édicter des changements territoriaux sans le consentement des populations respectives, car les êtres humains ne sont pas un article de commerce. (A suivre.)

Editeur responsable et imprimeur : Fr. Ruedi.